

# 8 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTERSECTORIELS AU SERVICE DE LA « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES »

Hélène Lambert avec les contributions de : Isabelle Aujoulat, Timothée Delescluse, Dominique Doumont, Christine Ferron.

Pour citer ce document : Lambert H., Aujoulat I., Delescluse T., Doumont D., Ferron C. Développer des partenariats intersectoriels au service d'une « santé dans toutes les politiques », In : Lambert H. (coord.) *Onze Fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*. Bruxelles : UCLouvain/IRSS-RESO & Promotion Santé Normandie & Fnes, décembre 2021, 4 p.

## ○ RÉSUMÉ

Le XXI<sup>e</sup> siècle fait face à des défis d'envergure tels que l'urbanisation croissante, le changement climatique, l'augmentation des maladies chroniques, ou encore, l'aggravation des inégalités sociales de santé. Ces enjeux sociétaux sont profondément interreliés et c'est pour cela que les réponses à leur apporter doivent puiser leur source dans une collaboration entre différents secteurs d'activités. L'approche santé dans toutes les politiques part du principe que la plupart des secteurs politiques peuvent avoir une influence sur la santé de la population et que l'ensemble de ces derniers a dès lors une part de responsabilité à assumer. Cette ap-

proche implique, d'une part, que la santé soit prise en considération dans toutes les politiques, qu'elles soient sociales, économiques, éducatives, de l'emploi et des loisirs, de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme – à tous les niveaux territoriaux et organisationnels (Ståhl *et al.*, 2006). Il s'agit, d'autre part, de créer des ponts entre gouvernements, société civile, universités, entreprises et professionnels de la santé aux niveaux supra-nationaux, nationaux, régionaux et locaux (Chircop *et al.*, 2014). Bien que ce type de collaboration ne soit pas toujours facile à mettre en place, des facteurs de réussite ont été identifiés et devraient permettre de guider la pratique des acteurs de la promotion de la santé.

Le XXI<sup>e</sup> siècle fait face à des défis d'envergure tels que l'urbanisation croissante et le changement climatique. Dans le domaine de la santé, l'augmentation des maladies chroniques, ou encore, l'aggravation des inégalités sociales de santé sont des problèmes complexes qui nécessitent des réponses innovantes. Ces principaux enjeux sont profondément liés et c'est pour cette raison que les réponses à leur apporter doivent puiser leur source dans une collaboration entre différents secteurs d'activités. L'approche « santé dans toutes les politiques » part de ce constat, proposant un cadre stratégique adapté à la complexité de certains problèmes de santé actuels (Jacques-Brisson, & St-Pierre, 2018 ; de Montigny *et al.*, 2017 ; Chircop *et al.*, 2014 ; Valentini *et al.*, 2012).

La démarche « santé dans toutes les politiques » s'inscrit dans le prolongement des réflexions relatives aux déterminants de la santé. Cette démarche se retrouve dans la Charte d'Ottawa (1986) en tant que stratégie pour promouvoir la santé (Valentini *et al.*, 2012 ; OMS, 1986). Elle a ensuite été affinée et complétée lors de certaines conférences internationales de promotion de la santé, telles que celles d'Adélaïde (1988) – ayant donné lieu à la Déclaration d'Adélaïde (World Health Organization & Government of South Australia, 2010) –, ou encore celle de Sundsvall (1991) (Jacques-Brisson & St-Pierre, 2018 ; Ståhl *et al.*, 2006).

## ○ DÉFINITION DU CONCEPT

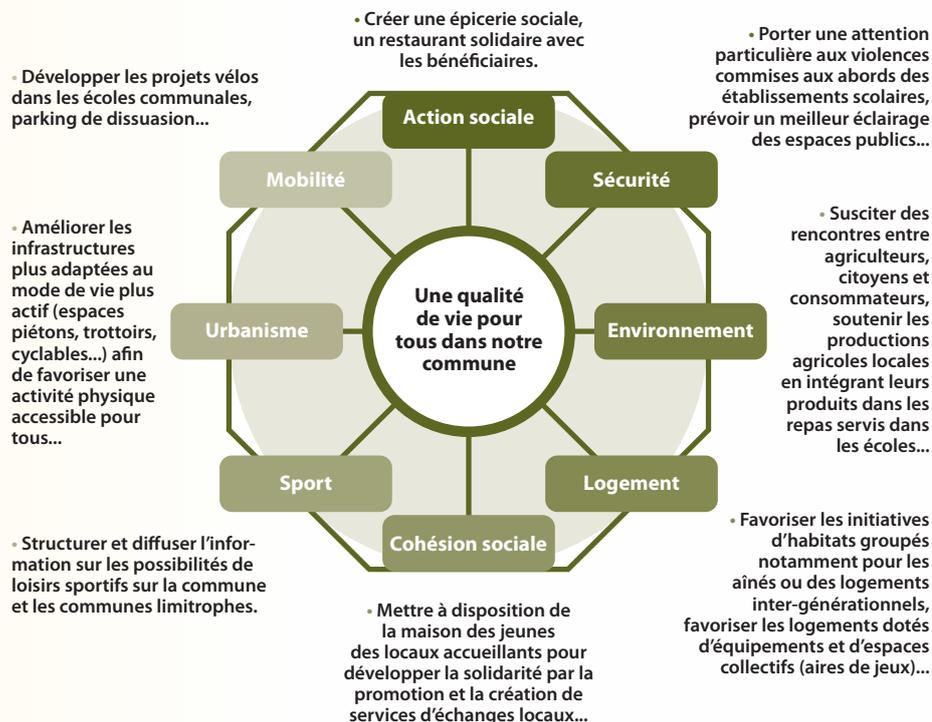
L'approche « **santé dans toutes les politiques** » part du principe que la plupart des secteurs politiques peuvent avoir une influence sur la santé de la population et que l'ensemble de ces secteurs a dès lors une part de responsabilité à assumer. Elle est définie dans la Déclaration d'Adélaïde comme « une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé » (traduit vers le français par Jacques-Brisson & St-Pierre, 2018:8).

Cette démarche implique que la santé soit prise en considération dans toutes les politiques, qu'elles soient sociales, économiques, éducatives, de l'emploi et des loisirs, de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme – à tous les niveaux territoriaux et organisationnels (Ståhl *et al.*, 2006). Il s'agit également de créer des ponts entre gouvernements, société civile, universités, entreprises et professionnels de la santé aux niveaux supra-nationaux, nationaux, régionaux et locaux (Chircop *et al.*, 2014). Enfin, les objectifs ultimes consistent en l'amélioration de l'état de santé de la population et la réduction des iniquités de santé (Abrassart *et al.*, 2016 ; Leppo *et al.*, 2013).

## ○ MODÈLE

L'Observatoire de la santé de la Province de Hainaut, (2018) propose un modèle pour la prise en compte de la santé dans toutes les politiques au niveau communal.

**FIG. 16 : LA SANTÉ COMME APPROCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE AUX POLITIQUES DE LA COMMUNE**

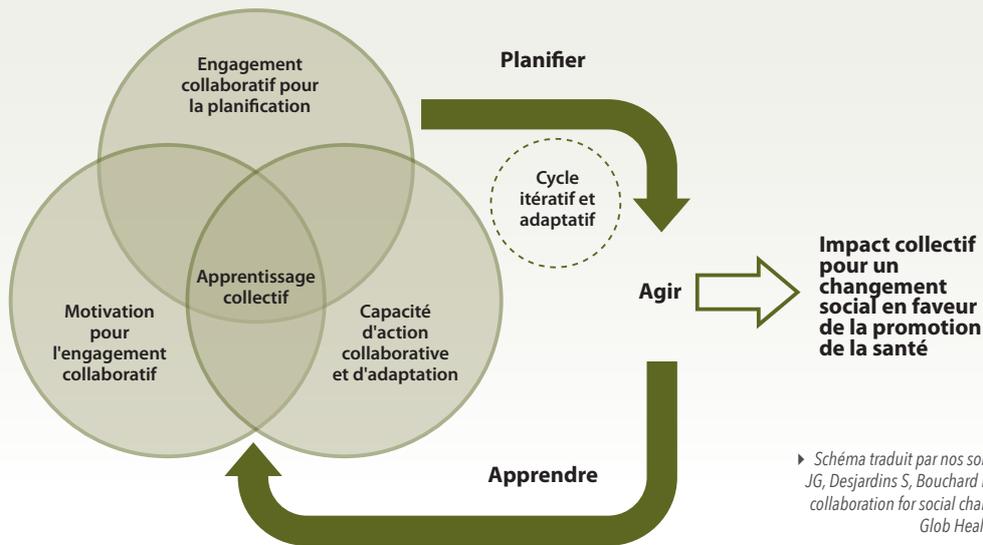


► Schéma issu du document : Observatoire de la santé de la Province de Hainaut, (2018). On a tous « commune » envie de santé.

En outre, plusieurs études ont été menées sur les facteurs favorisant la collaboration intersectorielle (Corriveau & Dufour, 2020 ; de Montigny *et al.*, 2017 ; Bryson *et al.*, 2006).

Dans leur article paru en 2017, Joanne de Montigny et ses collaborateurs présentent un cadre conceptuel reprenant certains facteurs de réussite de la collaboration intersectorielle pour promouvoir la santé des populations.

**FIG. 17 : CADRE CONCEPTUEL DE LA COLLABORATION INTERSECTORIELLE POUR UN CHANGEMENT SOCIAL EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ SELON DE MONTIGNY ET SES COLLABORATEURS (2019)**



Le modèle qu'ils proposent présente trois dimensions principales. D'abord, le processus d'engagement collaboratif doit trouver un juste milieu entre, d'un côté, le partage d'une vision, d'intérêts et de valeurs communes, et, de l'autre côté, le respect de la diversité des perspectives, favorisant selon les auteurs l'émergence de solutions innovantes. Ensuite, la motivation pour l'engagement collaboratif dépend principalement de trois dimensions à savoir l'établissement d'une communication régulière, la création de relations de confiance et la perception d'avantages mutuels. Finalement, les capacités d'actions sont maximisées lorsque des connaissances, des ressources, un leadership et une structure institutionnelle sont mis en commun.

Au centre de la collaboration se trouve un processus d'apprentissage continu. Ainsi la planification doit-elle être flexible, afin de s'adapter aux environnements changeants, aux ressources et intérêts disponibles, au sein de systèmes complexes.

## ○ CONCLUSION

Dans un contexte où la plupart des problèmes de santé dépassent largement le domaine sanitaire, l'approche santé dans toutes les politiques et plus spécifiquement, la collaboration intersectorielle, s'inscrivant dans un nouveau paradigme de gouvernance et de gestion de projets, s'avère fondamentale pour trouver des solutions et améliorer la santé des populations. Bien que ce type de collaboration ne soit pas toujours facile à mettre en place, des facteurs de réussite tels que le partage d'une vision commune et l'établissement d'une communication régulière ont été identifiés et devraient permettre de guider la pratique des acteurs de la promotion de la santé.

## ○ FAITS SAILLANTS

- Les principaux enjeux sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle sont profondément interreliés ; c'est pour cela que les réponses à leur apporter doivent puiser leur source dans une collaboration entre différents secteurs d'activités et champs disciplinaires.
- L'approche santé dans toutes les politiques part du principe que la plupart des secteurs politiques peuvent avoir une influence sur la santé de la population et que l'ensemble de ces secteurs a dès lors une part de responsabilité à assumer.
- Cette approche implique que la santé soit prise en considération dans toutes les politiques, qu'elles soient sociales, économiques, éducatives, de l'emploi et des loisirs, de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme – à tous les niveaux territoriaux et organisationnels (Ståhl *et al.*, 2006). Il s'agit également de créer des ponts entre gouvernements, société civile, universités, entreprises et professionnels de la santé aux niveaux supra-nationaux, nationaux, régionaux et locaux (Chircop *et al.*, 2014).
- Dans leur article paru en 2017, Joanne de Montigny et ses collaborateurs présentent un cadre conceptuel reprenant certains facteurs de réussite de la collaboration intersectorielle pour promouvoir la santé des populations. Ces facteurs

de réussite sont par exemple le partage d'une vision commune et l'établissement d'une communication régulière.

- Dans un contexte où la plupart des problèmes de santé dépassent largement le domaine sanitaire, la collaboration intersectorielle, s'inscrivant dans un nouveau paradigme de gouvernance et de gestion de projets, s'avère fondamentale pour trouver des solutions et améliorer la santé des populations.

## ○ POUR ALLER PLUS LOIN

- **Approche multisectorielle de la promotion de la santé : un guide pour la Suisse romande et le Tessin.**

Abrassart A, Graff AL, Künzi K. Promotion Santé Suisse. 2016.

[https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/diverse-themen/arbeitspapiere/Document\\_de\\_travail\\_039\\_PSCH\\_2017-05\\_-\\_Approche\\_multisectorielle.pdf](https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/diverse-themen/arbeitspapiere/Document_de_travail_039_PSCH_2017-05_-_Approche_multisectorielle.pdf)

- **Guide d'implantation de la Santé dans Toutes les Politiques au palier local.**

Jacques-Brisson, A. & St-Pierre, L. RÉFIPS section des Amériques. 2018.

[https://refips.org/wp-content/uploads/2020/01/GuideSdTP\\_web.pdf](https://refips.org/wp-content/uploads/2020/01/GuideSdTP_web.pdf)

- **The fundamentals of cross-sector collaboration for social change to promote population health.**

de Montigny JG, Desjardins S, Bouchard L. Glob Health Promot. 2019.

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28805502/>

## ○ BIBLIOGRAPHIE

- Abrassart A., Graff A.L. et Künzi K. Approche multisectorielle de la promotion de la santé : un guide pour la Suisse romande et le Tessin. Berne (CH) : Promotion Santé Suisse ; mai 2017. 33p. En ligne : [https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/diverse-themen/arbeitspapiere/Document\\_de\\_travail\\_039\\_PSCH\\_2017-05\\_-\\_Approche\\_multisectorielle.pdf](https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/diverse-themen/arbeitspapiere/Document_de_travail_039_PSCH_2017-05_-_Approche_multisectorielle.pdf)
- Bryson JM, Crosby BC, Stone MM. The design and implementation of cross-sector collaborations: Propositions from the literature. Public Administration Review. 2006;66:44-55.
- Chircop A, Bassett R, Taylor E. Evidence on how to practice intersectoral collaboration for health equity: a scoping review. Critical Public Health. 2015;25(2):178-191.
- Corriveau AM, Dufour Y. Le développement d'une collaboration inter organisationnelle durable en promotion de la santé : une analyse processuelle. Global Health Promotion. 2020; 27(3):184-192.
- de Montigny JG, Desjardins S, Bouchard L. The fundamentals of cross-sector collaboration for social change to promote population health. Global Health Promotion. 2019;26(2):41-50.
- Jacques-Brisson A, St-Pierre L. Guide d'implantation de la Santé dans Toutes les Politiques au palier local. Montréal (CA) : REFIPS ; 2018. 22p.
- Leppo K, Ollila E, Pena S, Wismar M, Cook S. Health in all policies-seizing opportunities, implementing policies. Helsinki (FI): Ministry of Social Affairs and Health; 2013. 358p.
- Organisation mondiale de la santé. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Ottawa (CA) : OMS ; 21 nov. 1986. 5p. En ligne : [https://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)
- Organisation Mondiale de la Santé, Gouvernement d'Australie-Méridionale. Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques : vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être. Adélaïde (AU) : OMS ; 2010. 4p. En ligne : [https://www.who.int/social\\_determinants/french\\_adelaide\\_statement\\_for\\_web.pdf](https://www.who.int/social_determinants/french_adelaide_statement_for_web.pdf)
- Observatoire de la santé du Hainaut. On a tous « commune » envie de santé. Havré (BE) : OSH ; 2018. 3p. En ligne : [https://observatoiresante.hainaut.be/wp-content/uploads/2018/05/2018-10-14\\_Commune\\_envie.pdf](https://observatoiresante.hainaut.be/wp-content/uploads/2018/05/2018-10-14_Commune_envie.pdf)
- Ståhl T, Wismar M, Ollila E, Lahtinen E, Leppo K. Health in All Policies: Prospects and potentials. Helsinki (FI) : Ministry of Social Affairs and Health ; 2006. 321p. En ligne : [https://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/109146/E89260.pdf](https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/109146/E89260.pdf)
- Valentini H, Saint-Pierre L. L'évaluation d'impact de la santé, une démarche structurée pour instaurer de la santé dans toutes les politiques. Santé Publique. 2012;24(6):479-482.